

Sélestat, le 2 juillet 2014

Communiqué de presse

Congés scolaires : pas de consultation juridique gratuite

Durant les mois de juillet et d'août 2014, nous vous prions de bien noter qu'il n'y aura pas de permanence gratuite des avocats à la Maison de la Citoyenneté de Sélestat. Les permanences reprendront habituellement à la rentrée.

La prochaine permanence gratuite assurée par les avocats du Barreau de Colmar aura lieu **samedi 6 septembre 2014 de 9h30 à 11h30.**

Contact presse :

Maison de la Citoyenneté : 03 88 82 98 97